

Communiqué de presse

Le Centre Carter invite les nouveaux dirigeants tunisiens à privilégier des approches inclusives pour relever les principaux défis politiques et économiques

- Période pré -électorale : les deux candidats arrivés en tête au premier tour étaient perçus comme des outsiders antisystèmes. Kaïs Saïed est un indépendant sans parti politique qui a mené une campagne peu traditionnelle. Nabil Karoui, qui est co-proprétaire d'un grand média et gère une organisation caritative, a créé un parti politique en juin 2019 peu avant les élections. Il a été arrêté juste avant les élections et est resté en détention tout au long du processus, malgré les inquiétudes soulevées par l'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) et la majeure partie de la classe politique, concernant l'impact de sa détention sur sa capacité à faire campagne. Il a été libéré à deux jours de la fin de la campagne présidentielle. La question de l'égalité des chances entre les deux candidats a dominé la période pré-électorale et la campagne.
- Cadre juridique : L'article 52 de la loi électorale garantit l'égalité des chances pour tous les candidats au cours de la campagne, même s'il ne définit pas le sens de « l'égalité des chances ». Les bonnes pratiques et les sources interprétatives établissent que l'égalité des chances pour les partis et les candidats doit être assurée et que les autorités publiques doivent rester neutres par rapport à la campagne électorale et la couverture médiatique. Nabil Karoui a été libéré le 9 octobre sur ordre de la Cour de cassation, qui a conclu que la cour d'appel avait abusé de son pouvoir et violé les dispositions procédurales en ordonnant la détention préventive de Nabil Karoui. La cour a déclaré que le mandat d'arrêt était nul et non avenue.
- Administration électorale : Le Centre Carter tient à féliciter l'ISIE pour avoir administré de trois scrutins bien organisés dans un calendrier serré. Les trois scrutins ont été conduits sans incident majeur et l'ISIE a pris des mesures pour améliorer le processus entre les élections.

En tant qu'institution responsable d'assurer l'application de la loi électorale, l'ISIE a entrepris toutes les étapes relevant de son autorité afin de s'assurer que Nabil Karoui puisse bénéficier de l'égalité de chances. Elle a soulevé, de façon répétée, son inquiétude auprès des autres institutions gouvernementales et des responsables et a demandé qu'il lui soit permis de faire campagne. L'ISIE n'avait pas l'autorité d'ordonner sa libération, elle ne pouvait pas non plus obliger les autorités judiciaires à le faire.

- Environnement de la campagne : La campagne pour le deuxième tour a commencé officiellement le 3 octobre, le jour suivant l'annonce des résultats définitifs du premier tour. Les campagnes de second tour menées par les deux candidats sont restées minimales. La plus grande partie de la campagne a eu lieu sur les réseaux sociaux. Nabil Karoui était en détention durant la majeure partie de la période et Kaïs Saïed a conduit une campagne non-conventionnelle. Toutefois, les deux candidats à la présidence sont constamment restés au cœur de l'actualité.

Kaïs Saïed a annoncé qu'il ne ferait pas campagne parce que son adversaire ne pouvait pas faire campagne alors qu'il était en détention, déclarant que c'était éthiquement la chose à faire. Cependant, ses supporters ont continué de faire campagne pour lui sur le terrain et sur les réseaux sociaux. Durant la période précédant le deuxième tour, les observateurs de longue durée du Carter Center n'ont signalé aucun événement de campagne important pour les deux candidats en région. Cependant, les observateurs ont noté

à trois questions. Malgré les efforts des modérateurs pour encourager les candidats à interagir, ils s'en sont généralement abstenus. Ce débat, qui a été suivi par plus de six millions de téléspectateurs tunisiens et dans des pays du monde arabe et au-delà, était une première dans le monde arabe.

- **Résolution du contentieux électoral** : Le décès de Beji Caïd Essebsi a réduit les délais pour les élections présidentielles, raccourcissant ainsi le processus des recours et appels. De ce fait le processus de résolution du contentieux électoral pour l'élection présidentielle a été marqué par les plaintes des avocats selon lesquels il était impossible de rassembler suffisamment de preuves pour démontrer au tribunal que toutes violations présumées avaient affecté les résultats de manière significative.
- **Observation des réseaux sociaux** : Le Centre Carter a observé les pages Facebook soutenant et s'opposant aux deux candidats à la présidence. Seul Nabil Karoui avait une page officielle sur Facebook, qu'il a utilisé pour faire sa campagne. Les pages de son parti politique, Qalb Tounes et des pages qui n'étaient pas affiliées à la campagne officielle ont aussi soutenu le candidat et le parti. Bien que Kaïs Saïed n'ait pas de page Facebook officielle, sa candidature a été soutenue par de multiples pages sans affiliation, avec lesquelles il a nié avoir la moindre connexion. Certaines de ces pages ont diffusé des rumeurs concernant les efforts de son rival de porter atteinte à l'intégrité du scrutin. Des exemples de discours haineux ont aussi été signalés. La page officielle de Nabil Karoui a publié des publicités sponsorisées depuis le premier tour.

À l'avenir, le parlement devra réfléchir à une manière de règlementer les dépenses de campagne sur les réseaux sociaux, pour plus de transparence et d'équité dans les processus de campagne.

Contexte

Le Centre Carter opère en Tunisie depuis 2011. Il a observé les élections de l'Assemblée nationale constituante de 2011 et les élections présidentielle et législatives de 2014, ainsi que le processus d'élaboration de la constitution qui a abouti à l'adoption de la constitution en janvier 2014.

Pour ces élections, le Centre Carter a déployé une équipe cadre en mai 2019. À la mi-juillet, le Centre, en collaboration avec l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique, a déployé 16 observateurs de longue durée. L'équipe cadre et les observateurs de longue durée sont issus de 18 pays.

Le Centre

Contact : **Soyia Ellison** soyia.ellison@cartercenter.org
Don Bisson +216 21 76 82 08 ou don.bisson@cartercenter.org

Le Centre Carter

Promouvoir la paix, Combattre la maladie, Redonner l'espoir.

Organisation non gouvernementale à but non lucratif, le Centre Carter a contribué à améliorer la vie des habitants de plus de 80 pays par la résolution de conflits, la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et des opportunités économiques, la prévention des maladies et l'amélioration des soins de santé mentale. Le Centre Carter a été fondé en 1982 par l'ancien président américain Jimmy Carter et l'ancienne première dame Rosalynn Carter, en partenariat avec l'Université Emory, afin de promouvoir la paix et la santé dans le monde.

Visitez notre site Web CarterCenter.org | Suivez-nous sur Twitter [@CarterCenter](https://twitter.com/CarterCenter) | Suivez nous sur [instagram @thecartercenter](https://www.instagram.com/thecartercenter) | Aimez-nous sur Facebook [Facebook.com/CarterCenter](https://www.facebook.com/CarterCenter) | Regardez-nous sur YouTube [YouTube.com/CarterCenter](https://www.youtube.com/CarterCenter)